

# Etroeungt programme ses équipements du centre-bourg

Le CAUE et le Conseil Général du Nord accompagnent la commune d'Etroeungt dans une large réflexion sur la programmation de ses équipements publics...



## Demande Contexte et démarche

En 2002, la commune d'Etroeungt demande au CAUE de l'aider à réfléchir à la création d'une maison des associations. Celles-ci sont logées depuis plusieurs années dans des préfabriqués hérités de l'ancien collège. Après quelques échanges avec les élus, il apparaît que plusieurs équipements posent des problèmes ou ne sont plus aux normes au vu de l'évolution du cadre réglementaire. Ceux-ci se développent sur un site stratégique : un îlot, au cœur du bourg, situé sur un promontoire surplombant la vallée de l'Helpe Mineure. Cet îlot abrite les écoles maternelle et primaire, la salle des fêtes, les salles réservées aux associations (musique, réception, paroisse et rencontre), la Mairie, la bibliothèque et la cantine. Le premier étage des bâtiments des écoles n'est pas exploité (environ 350 m<sup>2</sup>) et la commune souhaiterait utiliser un des bâtiments pour accueillir les associations. Le CAUE propose à la commune de développer une phase préalable de programmation de l'ensemble de ses équipements qui lui permette de débattre :

- des réels attentes des usagers et des besoins en équipements, des mises aux normes nécessaires pour les équipements existants et du potentiel d'évolution du patrimoine communal,
- des orientations d'aménagement de l'îlot central (implantation des programmes, préservation de point de vue, cheminements piétonniers à développer,...),
- des programmes à construire, de leurs coûts et du phasage des projets.

Un cahier des charges est écrit avec le Département du Nord (politique FDAN) et l'étude est lancée en 2004. Cette étude de faisabilité et de programmation sur l'ensemble des équipements communaux consiste à éclairer la commune dans ses choix stratégiques d'équipements. Une consultation est lancée et un cabinet de programmation est retenu (architecte, ingénieur et sociologue).

### Pour en savoir plus

- M. C. Grandjacques, architecte, chargé d'études, CAUE Nord
- M. J. Vendeville, DEDT, Conseil Général du Nord
- M. J.J. Anceau, Maire d'Etroeungt.



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

98 RUE DES STATIONS / 59000 LILLE

TEL 03 20 57 67 67 / WWW.CAUE-NORD.COM



## Diagnostic

### Diagnostic, potentialités et attentes des usagers



Le diagnostic mené par le cabinet d'études confirme rapidement l'intérêt d'une étude globale sur ce site : la restructuration de l'ilôt et la création de nouveaux équipements vecteurs d'animation dans un ensemble architectural et urbain remarquable, proche des commerces et du principal espace public communal, peut dynamiser le centre-bourg et la commune.

Le diagnostic révèle des disfonctionnements importants de certains équipements au regard des critères actuels d'accueil et de confort et un manque de valorisation des équipements existants (salle des fêtes, écoles,...). Le coeur d'ilôt manque aussi d'aménagements piétonniers qui pourraient faciliter l'accessibilité et la sécurité des différents usagers (particulièrement les scolaires). Il apparaît aussi que le potentiel d'évolution des bâtiments communaux est restreint. L'exploitation des étages nécessiterait d'importants travaux de mise aux normes (reconstruction ou renforcement des planchers, création d'escaliers de secours, ascenseur,...) et donc des coûts importants.

En cours d'étude, la commune finalise l'acquisition de la friche "Deudon". Cet ensemble d'un hectare vient compléter l'ilôt central, la commune disposant alors d'environ 80% du bâti et de 90% du foncier.

Les entretiens menés avec les associations et le directeur de l'école montrent que les usagers sont compréhensifs et conscients des contraintes financières de la commune mais reconnaissent que les équipements manquent de confort et que les activités sont limitées à cause de l'inadéquation des locaux. Leurs demandes correspondent sensiblement aux mêmes locaux en neuf : salle de rencontre, salle de danse et salle de musique.

Les conclusions mettent en avant la difficulté et le coût d'une mise aux normes les bâtiments de l'école pour l'accueil d'activités associatives aussi diverses (danse, musique, rencontre, réunion,...).



## Orientations

### Orienter et structurer le projet



Cette étape vise à orienter puis à structurer le projet d'équipement pour qu'il réponde aux enjeux identifiés avec la commune. Le débat du comité de pilotage a tourné autour de quelques questions majeures :

- quel visage pour le coeur de bourg d'Etroeungt en 2020 ? quel mode de vie ? Et comment resté attractif ?
- Quel projet pour l'école ? (Quel projet pédagogique ? Quelles activités péri-scolaires ?)
- Une école de musique ou une salle de musique ?
- Offrir des pratiques sportives en coeur de bourg ? (pour les écoles et les associations),
- Quel espace public en coeur d'ilôt ? (jardin, place, square, ...).

Pour aider les élus à orienter leur projet, l'équipe développe plusieurs scénarios. Cette phase d'exploration démontrent la nécessité de :

Moderniser les écoles :

- améliorer les conditions d'accueil et de travail des enfants et des enseignants,
- organiser et développer des activités péri-scolaires,
- la répondre à l'évolution des besoins d'une année sur l'autre.
- renforcer l'attractivité de la commune vis-à-vis des jeunes (rajeunissement de la population),

Développer une salle pour les pratiques sportives en coeur de bourg pour accueillir :

- les activités associatives (danse, judo, )
- les activités de loisir et d'éveil des écoles.

Construire un pôle culturel et de rencontre.

Au terme des débats, la commune prend la décision de réinvestir la totalité des bâtiments des écoles en direction des scolaires et de construire de nouveaux bâtiments sur le site de l'ancienne friche Deudon (musique, rencontre, pratiques sportives).



## Actions

### Les équipements programmés



Au terme de l'étude, le comité de pilotage prend la décision de restructurer les équipements autour de quatre pôles qui vont s'organiser en 4 E.R.P. (Etablissement Recevant du Public) au sein d'un même îlot urbain :

- Les écoles - L'ensemble des bâtiments restera strictement réservé à l'usage scolaire ce qui devrait permettre le développement des activités péri-scolaires (informatique, anglais,...). La restructuration des écoles se réalisera dans le cadre d'une étude spécifique.
- Une salle de sport et d'activités d'environ 330 m<sup>2</sup> avec ses annexes (réserve, vestiaires et sanitaires) offrira la possibilité d'accueillir les associations sportives dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. Pour ce projet la commune bénéficiera de l'aide du Département du Nord. La commune cherche aussi à implanter un plateau multisport de plein air à proximité de la salle.
- Un espace culturel et de rencontre - Cet équipement sera destiné essentiellement aux associations. Il se compose d'une salle de musique (80 m<sup>2</sup>), d'une salle de rencontres (85 m<sup>2</sup>) et d'une salle de réunion (40m<sup>2</sup>).
- Une médiathèque - Ce nouvel équipement culturel d'environ 82m<sup>2</sup> s'appuiera sur la "Médiathèque Départementale du Nord" (politique du Département du Nord).

Quant à l'espace public, la municipalité a validé pour le moment le principe d'une petite place entre bibliothèque, salle des fêtes et écoles et d'un petit jardin en lieu et place des anciens préfabriqués. Ces orientations seront précisées lors des études sur ces équipements.



## Evaluation

### Evaluation et perspectives



Il est rare qu'une petite commune accepte de réaliser une étude de programmation concernant l'ensemble de ses équipements. L'étude a été longue et délicate mais la collectivité a atteint ses objectifs : elle a phasé son programme d'investissement et de construction pour les vingt ans à venir...

Les équipements communaux ont été dosés au mètre carré près en fonction des attentes, des besoins et de leurs évolutions et - nous l'espérons - des enjeux à venir.

L'ensemble des équipements programmés devraient aider la commune à dynamiser son territoire.

Ce programme d'équipements devrait aussi permettre de valoriser un patrimoine communal remarquable.

Il reste néanmoins quelques questions à trancher, quelques idées à creuser ou quelques points à ne pas oublier :

- si la municipalité ne souhaite pas créer une école de musique, est-il envisageable de développer une classe de formation musicale en relation avec le programme pédagogique de l'école ?
- quelques équipements devront évoluer comme la salle des fêtes ou la cantine... des choix restent à faire...
- quel espace public pour quelles pratiques en cœur d'ilôt ?